



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Direction de la coopération  
au développement et  
de l'action humanitaire



## Déclaration sur la politique de coopération luxembourgeoise

présentée par

**Madame Paulette Lenert**

Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

à la Chambre des Députés

le 14 mai 2019

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Députés,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions diplomatiques,

C'est la première fois que j'ai l'honneur de faire une déclaration sur la politique de développement du Luxembourg devant la Chambre des députés et je ne vous cacherai pas que je me prête à cet exercice avec des sentiments mitigés.

En 2018, nous avons investi plus de 401 millions d'euros de fonds publics au titre de l'aide au développement, et 420 millions d'euros sont prévus pour 2019. Nous restons donc fidèles à notre engagement, tel qu'il est fixé dans le programme gouvernemental, en continuant chaque année d'investir 1% du revenu national brut dans des projets destinés à aider nos prochains dans des pays moins privilégiés.

Avec cette contribution, le Luxembourg se place non seulement à la tête du peloton des pays donateurs les plus généreux – en deuxième position, juste derrière la Suède<sup>1</sup> – mais appartient également aux rares pays qui ont toujours tenu leur engagement international de 0,7%.

Le fait que le Luxembourg, en tant que pays parmi les plus riches du monde avec un PIB par habitant de 112 850 USD selon le FMI<sup>2</sup>, soit également parmi les premiers en termes de solidarité envers les autres montre que nous n'avons pas oublié nos propres origines, que nous avons le cœur au bon endroit et que pour nous les valeurs humanistes élémentaires comme la solidarité et la cohésion ne sont pas des coquilles vides.

Mes sentiments sont néanmoins mitigés, puisque les ambitions et les défis de la politique de développement sont immenses, mais qu'aujourd'hui tout porte à croire que notre action n'est pas à la hauteur.

Je rappelle qu'en 2000, avec la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, le Luxembourg et la communauté des États se sont fixé l'objectif de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de personnes vivant dans une pauvreté extrême.

Malheureusement, cet objectif n'a été atteint qu'en partie. À l'échelle du monde, la pauvreté a certes reculé pour atteindre 10% de la population mondiale en 2015<sup>3</sup>, mais ceci ne doit pas nous faire oublier que le nombre de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour ne cesse de croître : elles sont actuellement près de 800 millions, et ces populations les plus pauvres se concentrent dans les pays considérés *fragiles*, c'est-à-dire des pays touchés par les conflits et la violence, des pays où l'État ne peut pas garantir les droits fondamentaux des citoyens.

En d'autres termes, le chemin menant vers une coopération au développement dans le sens d'un partenariat d'égal à égal est long et parsemé d'embûches. L'APD (Aide publique au développement)

---

<sup>1</sup> Source : <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/official-development-assistance.htm>.

<sup>2</sup> Source : [https://www.imf.org/external/datamapper/NGDPDPC@WEO/OEMDC/ADVEC/WEO\\_WORLD](https://www.imf.org/external/datamapper/NGDPDPC@WEO/OEMDC/ADVEC/WEO_WORLD).

<sup>3</sup> Source : <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2018/09/19/decline-of-global-extreme-poverty-continues-but-has-slowed-world-bank>.

globale se situait en 2018 autour de 153 milliards USD<sup>4</sup> et le déficit d'investissement dans les pays en développement, si nous voulons atteindre les Objectifs du développement durable (ODD) d'ici à 2030, est estimé à 2,5 trilliards USD.

Sentiments mitigés, donc, lorsqu'on constate l'étendue de la pauvreté, des inégalités et enfin des injustices, qui constituent les défis majeurs auxquels est confrontée la ministre de la Coopération.

Car même si 420 millions d'euros représentent beaucoup d'argent pour nous, il n'en demeure pas moins que notre contribution, au niveau mondial, est par définition modeste, puisque nous sommes après tout un très petit pays, et les besoins du monde sont énormes.

Cela dit, j'estime que c'est précisément pour cette raison que le Luxembourg, en tant que l'un des pays les plus riches du monde, doit assumer ses responsabilités et se positionner comme un acteur engagé et efficace au sein de la communauté internationale.

La politique de coopération luxembourgeoise a désormais une longue tradition et contribue largement à faire connaître notre petit pays au-delà de nos frontières. La politique de coopération luxembourgeoise, cela signifie concrètement :

a. une **présence sur tous les continents**, avec plus de 1 000 projets individuels cofinancés, regroupés dans des accords stratégiques conclus avec différents partenaires dans 82 pays au total, dont sept avec lesquels nous avons construit des relations et des partenariats privilégiés par le biais de programmes pluriannuels ;

b. un **travail en partenariat** avec plus de 65 ONG agréées, 24 agences des Nations Unies, sept autres États membres de l'UE<sup>5</sup> et une vingtaine d'entreprises privées luxembourgeoises ;

c. une **responsabilité partagée** : outre le ministère des Affaires étrangères (MAE), qui gère 83% de l'APD, le ministère des Finances contribue à hauteur d'environ 10% à l'APD et gère tous les dossiers concernant les institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale, le FMI et les banques de développement africaines et asiatiques. Par ailleurs, d'autres ministères tels que le ministère de la Santé, le ministère de la Culture, le ministère de l'Éducation supérieure et de la recherche ou encore le ministère de la Fonction publique contribuent également à l'APD nationale.

La responsabilité de garantir une action cohérente entre tous ces acteurs incombe au Comité interministériel pour la coopération au développement. C'est dans cette instance que sont débattues les grandes lignes de la politique de coopération, mais aussi la cohérence entre les différentes politiques et leur influence potentielle sur les pays en développement. Afin d'impliquer la société civile, le Cercle de coopération des ONG est invité à toutes les réunions du Comité, où est discutée la cohérence des politiques pour le développement. Dans l'optique du développement durable, il existe également une coopération étroite avec la CIDD, la Commission interdépartementale pour le développement durable, qui est responsable du PNDD, le Plan national pour le développement durable. L'une des mesures spécifiques sur lesquelles nous travaillons à l'heure actuelle concerne la fiche d'impact « développement durable ». Cet outil doit permettre d'analyser toutes les propositions de

---

<sup>4</sup> Source : <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/official-development-assistance.htm>.

<sup>5</sup> Belgique, Pays-Bas, Allemagne, France, Danemark, Portugal et l'Espagne, mais aussi la Suisse.

lois sous l'aspect du développement durable avant leur vote. Cette mesure donne satisfaction à une recommandation formulée dans l'inter-évaluation du Comité d'aide au développement (CAD), qui en 2017 a souligné ce point faible dans notre système.

d. une **répartition équilibrée** : environ 30% de notre APD concerne la coopération multilatérale, c'est-à-dire 24 agences de l'ONU et 14 autres organisations internationales, y compris les institutions de l'UE. Concrètement, cela signifie près de 126 millions d'euros pour l'année 2019, et j'aimerais profiter de cette occasion pour dire tout le bien que je pense du multilatéralisme. Ces dernières années, le multilatéralisme a été mis en doute par plusieurs pays et des voix se font entendre – même en Europe – pour demander moins de multilatéralisme. Pour le Luxembourg, comme pour l'aide au développement luxembourgeoise, il n'y a pas d'alternative à la coopération internationale et aux échanges transnationaux. L'UE et l'ONU sont des forums internationaux importants, particulièrement pour un petit pays comme le Luxembourg. Dans ce contexte, le Luxembourg continue de s'engager de manière proactive dans le cadre des réformes de l'UE et du système de l'aide au développement de l'ONU, où nous œuvrons pour que l'aide internationale au développement devienne encore plus efficace et efficiente et qu'elle soit à la hauteur des nouveaux défis.

Notre aide bilatérale représente 70% de l'APD, dont LuxDev gère 36%, soit une enveloppe budgétaire d'environ 100 millions d'euros l'année dernière, et 27% incombent aux ONG. Les 37% restants sont engagés directement par mon ministère ou en collaboration avec d'autres partenaires mandatés à cet effet. La coopération bilatérale prend en compte les projets que nous finançons et mettons en œuvre dans le cadre de nos PIC (Programmes indicatifs de coopération) par l'intermédiaire de partenaires multilatéraux (25%), et ceux implémentés par les différents mandataires en microfinance tels qu'ADA ou SOS Faim.

Mais la coopération luxembourgeoise, cela signifie également une équipe de 76 employés, dont 32 au Luxembourg et 44 sur le terrain (auxquels s'ajoutent les équipes locales), dans nos 11 ambassades, représentations permanentes et agences locales, qui sont en contact direct avec nos pays partenaires et dont l'expertise et l'engagement sont indispensables à la politique de coopération luxembourgeoise. L'agence LuxDev emploie quant à elle 102 personnes au Luxembourg et sur le terrain. En comptant tous ses experts et son personnel travaillant sur les différents projets, on obtient un total de 483 personnes. Et je ne compte pas les nombreux collaborateurs engagés des 94 ONG agréées !

Mesdames et messieurs,

Fin juin sera publié le rapport annuel de la Coopération luxembourgeoise, qui comme les années précédentes détaillera tout ce qui a été réalisé dans ce domaine en 2018.

Dès lors, mon discours aujourd'hui n'entend pas paraphraser ou résumer ce rapport, mais vise surtout à proposer une base de discussion pour une appréciation constructive.

Avant de venir ici, j'ai relu avec grand intérêt les discussions et contributions lors de la dernière déclaration sur la politique de développement devant cette Chambre et j'ai pu mesurer l'importance d'un tel débat, la nécessité d'entendre différents points de vue et de faire converger de manière constructive des compétences diverses.

Étant donné qu'en décembre de l'année dernière, la traditionnelle déclaration n'a pas eu lieu en raison des élections, je voudrais brièvement passer en revue les 14 pays dans lesquels nous sommes

actifs sous la forme d'engagements pluriannuels. En vue de notre débat, je vous propose donc de commencer par un aperçu des dossiers géographiques et sectoriels actuels, avant d'évoquer les priorités que je vois pour les prochaines années.

Pour être efficace et avoir un **impact concret**, nous avons au cours des cinq dernières années concentré nos efforts tant en termes géographiques que thématiques. Nous sommes ainsi passés de dix à sept pays partenaires dits prioritaires et avons mis l'accent stratégique sur l'Afrique, plus particulièrement le Sahel. C'est là que se concentrent les pays les plus pauvres, dont la situation est compliquée par une démographie élevée, des conflits armés, la dégradation de l'environnement et des institutions et une gouvernance faibles.

Cette approche est conforme aux recommandations de l'OCDE (CAD), au consensus européen sur le développement et aux objectifs de la nouvelle alliance stratégique entre l'Afrique et l'Europe, lancée en juillet dernier par le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, et débattue en décembre lors du sommet Europe-Afrique à Vienne, auquel j'ai pris part. Cinq de nos sept pays partenaires privilégiés se situent donc en Afrique, et quatre d'entre eux – à savoir le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal et le Niger – sont également des pays cibles de l'UE et à ce titre concernés par les travaux en vue d'une Programmation conjointe. Permettez-moi donc tout d'abord de soulever quelques points essentiels de nos programmes en Afrique, avant d'aborder nos deux autres pays partenaires privilégiés, le Laos et le Nicaragua, ainsi que les sept pays dans lesquels nous sommes actifs depuis de nombreuses années dans le cadre de projets pluriannuels.

## **Afrique**

Le **Niger** se situe au dernier rang de l'Indicateur de développement humain (IDH) de l'ONU. Ce pays partenaire doit faire face à de nombreux défis, qui vont du changement climatique aux actes de violence perpétrés par des groupes extrémistes. Le Luxembourg s'engage de manière forte dans ce pays depuis trente ans, avec une enveloppe budgétaire de 85,5 millions d'euros sur cinq ans (2016-2020), ce qui fait du Niger notre premier bénéficiaire. Dans le secteur de l'eau, nous faisons figure de chef de file, ce qui signifie que nous assurons la coordination de tous les bailleurs de fonds, de manière à élaborer et mettre en œuvre une stratégie cohérente avec le gouvernement nigérien. Nous avons par exemple réussi à inciter d'autres pays comme le Danemark et les Pays-Bas à investir dans ce secteur. Nous avons joué le rôle de catalyseur pour attirer des financements supplémentaires de la part de ces pays, qui alimentent désormais un fonds commun utilisé dans le cadre d'un projet mené par notre agence LuxDev. Voilà un bon exemple de coopération européenne qui prouve que le Luxembourg est un partenaire estimé, non seulement en raison de sa contribution financière relative à la coopération au développement, mais également pour son savoir-faire sur le terrain.

Nous venons de conclure l'évaluation à mi-parcours de notre PIC au Niger. Il s'agit d'une évaluation externe et indépendante de toutes nos actions dans ce pays. À la fin de l'année en cours, je me rendrai au Niger afin de mettre en œuvre, en collaboration avec nos partenaires nigériens et européens, les recommandations de cette évaluation et réfléchir ensemble aux accents que nous souhaitons donner à nos actions futures dans ce pays, en particulier dans le contexte de l'Analyse conjointe actuellement en cours au niveau de l'UE.

Il y a vingt ans, le Luxembourg a signé son Accord général de coopération avec le **Burkina Faso**, et l'aide luxembourgeoise au développement n'a cessé de croître au cours des deux dernières décennies. Dans le contexte de notre PIC actuel, nous nous engageons au-delà de nos secteurs traditionnels (éducation, formation professionnelle et gestion durable des ressources naturelles) dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). En collaboration avec la Société Européenne des Satellites (SES), nous investissons dans ce secteur d'activité

prospectif. Notre ambition est d'aider le gouvernement à connecter l'ensemble du territoire et à mettre en réseau les différentes régions. L'amélioration de la connectivité doit également permettre de créer des opportunités nouvelles dans les zones les plus reculées. Cette démarche est particulièrement importante dans un pays où la situation en matière de sécurité se dégrade à vue d'œil. Nous devons donner à la jeune population du pays la perspective d'un avenir meilleur en travaillant de manière innovante avec tous nos partenaires, y compris les nombreuses ONG luxembourgeoises présentes au Burkina Faso.

Au **Mali**, où nous sommes présents depuis 1998, vit une situation de crise depuis plusieurs années, mais le Luxembourg y a toujours maintenu son activité, y compris dans le nord du pays, de manière à aider la population qui souffre terriblement de la situation actuelle. Je veux dire par là qu'il est possible d'obtenir des résultats même dans des situations difficiles. C'est d'ailleurs la gestion de situations difficiles qui distingue la Coopération luxembourgeoise et son agence LuxDev. Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, le Luxembourg a, ces dix dernières années, rendu fertiles 2 300 hectares de terre par irrigation et permis de garantir la sécurité alimentaire de plus de 30 000 personnes dans la plaine de San grâce à la culture du riz. Depuis plusieurs années, nous soutenons également de nouvelles filières telles que celles du fonio et du sésame, des cultures à forte valeur ajoutée qui dynamisent le secteur privé local.

Dans ce pays, la situation sécuritaire est plus précaire encore qu'au Burkina. Les groupes terroristes se multiplient, la criminalité monte en flèche, la présence de l'État est inexistant dans de grandes parties du pays. Cette situation, à laquelle s'ajoutent d'autres éléments tels que la lutte pour les ressources naturelles, conduit à un regain des tensions ethniques. Le massacre, il y a un mois et demi, d'un village entier dans le centre du pays, où plus de 160 personnes de l'ethnie peul, dont des femmes et des enfants, ont trouvé la mort, en est la triste preuve, et malheureusement pas la seule.

En matière de sécurité, le Luxembourg aide le Mali depuis plusieurs années dans les domaines civil et militaire par le biais de la participation d'officiers et de policiers luxembourgeois aux missions d'entraînement de l'EU (EUCAP + EUTM) et, depuis l'an dernier, à la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali). Cette collaboration est appelée à se développer à l'avenir, de manière à permettre au gouvernement de sécuriser à terme son territoire.

Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs,

Permettez-moi de dire quelques mots sur la **sécurité** de nos agents au Sahel, car j'estime que c'est une priorité absolue. Au cours des deux dernières années, nous avons effectué des investissements très conséquents en matière de sécurité : nous avons amélioré les infrastructures (dans les ambassades et les résidences), acheté de nouveaux équipements et moyens de communication, recruté des spécialistes et organisé des formations au Luxembourg et sur place. Dans ce domaine, nous avons besoin de spécialistes, et je suis heureuse d'annoncer que nous avons conclu un accord avec l'Armée concernant le détachement d'un sous-officier au ministère des Affaires étrangères qui sera en charge de la sécurité de nos ambassades et de nos agents au Sahel.

Revenons-en à l'Afrique et au **Sénégal**, où je devais me rendre il y a un peu plus de deux semaines ; malheureusement, ma visite s'est finalement limitée à une réunion technique en raison du deuil national. Mesdames et Messieurs, permettez-moi à cette occasion d'exprimer mon respect pour le regretté Grand-Duc Jean, qui a consacré sa vie à la paix et à un monde meilleur. Il connaissait bien le Sénégal et son premier président, Léopold Senghor.

Cette visite nous a notamment permis de passer en revue les résultats concrets de trente années de coopération. Alors que dans les années 80, nous commençons notre action avec la réhabilitation de la maternité du Centre hospitalier régional Saint-Louis, nous nous concentrons désormais sur la gestion des urgences. Cette situation ne doit rien au hasard. Trop de femmes enceintes ne réussissent pas, en cas d'urgence, à se rendre à un hôpital à temps en raison du manque d'infrastructures locales ou de moyens de transport leur permettant d'atteindre les structures de soins depuis des régions éloignées.

Au-delà du domaine de la santé, nous nous engageons depuis plus de vingt ans dans la formation professionnelle. Le principal défi consiste à mieux adapter les efforts dans ce domaine aux besoins des marchés du travail locaux. La réalisation de nos ambitions devra être mesurée à l'aune des 260 000 jeunes femmes et hommes qui arrivent sur le marché du travail chaque année.

Au Sénégal, comme dans tous nos pays partenaires, nous accordons une attention particulière aux questions de genre et à l'égalité entre hommes et femmes. Notre agence LuxDev a ainsi publié un « Rapport de capitalisation », établi en partenariat avec les quatre ministères avec lesquels elle collabore, qui identifie parmi les « bonnes pratiques » celles qui ont été bien suivies tout en formulant des recommandations pour une meilleure institutionnalisation du genre.

C'est pour cette raison qu'avec LuxDev, nous intervenons plus spécifiquement dans le domaine de la santé maternelle et reproductive. Dans ce secteur, la qualité et l'accès aux services doivent être radicalement améliorés. Un autre problème sérieux dont on ne parle pas assez souvent, est la violence sexuelle perpétrée à l'encontre des femmes et des filles qui est encore très répandue.

Il y a trois semaines, à Ziguinchor, nous avons posé la première pierre d'un centre intégré pour les victimes d'abus sexuels. Ce centre à vocation régionale est géré par les ONG ENDA Santé et SAN/ACCESS. « Intégré » signifie que les victimes reçoivent des soins médicaux et psychologiques, et sont ensuite accompagnées pour reprendre pied dans la société. Dans le domaine des violences sexuelles à l'encontre des femmes et des filles, il reste beaucoup à faire en matière de prévention ; c'est pourquoi le Luxembourg en a fait une priorité. Je me permets d'évoquer à ce sujet la remarquable conférence intitulée *Stand Speak Rise Up ! – Pour mettre fin aux violences sexuelles dans les zones sensibles*, que notre Grande-Duchesse et sa fondation ont organisée en collaboration avec le Women's Forum, la fondation du Dr. Denis Mukwege et l'ONG We Are Not Weapons of War au mois de mars, ici au Luxembourg.

Mesdames et messieurs,

Le cinquième pays africain – avec lequel nos relations sont les plus diversifiées – est le **Cabo Verde**. Je me permets de rappeler la visite officielle du Grand-Duc Henri en mars 2015 à laquelle participait également une délégation du monde des affaires et qui mettait l'accent sur le tourisme, les énergies renouvelables et le secteur maritime.

Dans le cadre de cette visite d'État, nous avons également signé le PIC actuel qui court de 2016 à 2020 et dispose actuellement d'une enveloppe de 54 millions d'euros. Avec l'Appui budgétaire sectoriel et la formation professionnelle, on peut souligner dans ce contexte le rôle particulier du Luxembourg dans le domaine des énergies renouvelables. Le Luxembourg joue en effet un rôle précurseur dans ce secteur, notamment avec la création du CERMI, le Centre des énergies renouvelables et de la maintenance industrielle, un organisme de portée régionale, et, plus récemment, par la mise en place d'un partenariat public-privé avec le Centre de compétences luxembourgeois GTB. De cette manière, nous avons aussi pu créer un Centre de compétences pour

les énergies renouvelables au Cap-Vert. Nous avons par ailleurs aidé ce pays à créer un cadre juridique pour promouvoir et réglementer les énergies renouvelables.

Parmi les autres points forts de notre action au Cap-Vert figurent nos écoles et formations hôtelières, ce dans un pays qui prévoit d'accueillir quatre fois plus de touristes par an qu'il ne compte d'habitants. Voilà qui soulève de nombreuses questions en termes de protection de l'environnement et de développement durable. Dans ce contexte, je m'apprête à signer un certain nombre de projets, notamment en ce qui concerne la construction de deux centrales solaires pour la désalinisation de l'eau de mer et la réalisation de plusieurs études en vue de la transition partielle, voire complète, des îles vers les énergies renouvelables. C'est aussi grâce à notre coopération que les premières voitures électriques ont trouvé le chemin du Cap-Vert son gouvernement étant désormais résolu à poursuivre cette voie.

Au-delà de ces cinq pays africains, notre coopération est également présente en Asie, en Amérique centrale et au Moyen-Orient. Pour un pays comme le Luxembourg, il est en effet important d'afficher une présence mondiale en étant sur ces trois continents.

### **Asie**

En Asie, nous poursuivons des actions de coopération dans quatre pays. Dans notre pays partenaire privilégié, le **Laos**, qui fait l'objet d'une Programmation conjointe européenne jusqu'en 2020, nous engageons un PIC de 75 millions d'euros entre 2016 et 2020 dans les secteurs de la santé, du développement rural intégré, de la formation en tourisme (avec la Suisse) et de la bonne gouvernance. Là encore, nous mettons en réseau des acteurs des deux pays, tels que le Statec ou Uni.lu. En septembre, je prévois de me rendre au Laos pour discuter des modalités de notre future coopération avec ce pays.

Au **Vietnam**, pays voisin du Laos, nos activités traditionnelles d'aide au développement ont évolué, puisque le Vietnam est désormais un pays à revenu intermédiaire et donc moins dépendant de l'aide au développement sous forme de dons. En ce sens, nous favorisons là encore la diversification des relations entre acteurs des deux pays, comme c'est déjà le cas dans le secteur financier.

Au **Myanmar**, l'extension de notre coopération et la signature d'un accord général de coopération ont été mises en veilleuse en 2017 en raison de la crise des Rohingya. À l'heure actuelle, nous poursuivons cependant nos deux projets existant dans les secteurs de la formation en tourisme et du développement rural qui bénéficient justement aux minorités les plus démunies du pays. À l'image des réflexions menées dans le cadre de la Programmation conjointe, nous profiterons des mois à venir pour réfléchir à la manière dont nous pouvons continuer notre coopération avec ce pays qui dépendra non seulement de la volonté du gouvernement birman, mais également des conclusions de l'Étude de faisabilité en cours au niveau européen.

En Asie, nous sommes par ailleurs actifs en **Mongolie**, où nous nous investissons avec beaucoup de succès dans le secteur de la santé. Notre projet de télémédecine, entièrement mis en œuvre par des partenaires locaux, couvre désormais toutes les provinces du pays et constitue une référence internationale en la matière. Dans le domaine de la cardiologie, nous soutenons en outre la coopération à long terme entre l'INCCI (Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle) et le National Heart Center que nous contribuons à mettre en place. Cette coopération qui est pilotée par la Mongolie, fonctionne très bien. C'est pourquoi nous continuerons à collaborer avec ce pays dans le domaine de la santé, et notamment de la cardiologie.

En **Amérique centrale**, le Luxembourg est présent depuis les années 90, et les résultats au Nicaragua et à Salvador sont nombreux. En 2018, le **Nicaragua** a malheureusement été marqué par la crise



sociopolitique que traverse le pays depuis les manifestations violentes en avril de l'année dernière. Face à une nouvelle détérioration de la situation, le Luxembourg a décidé de mettre en veilleuse la signature imminente d'un nouveau Programme indicatif de coopération (PIC IV: 2018-2020; 30 millions d'euros) et de geler l'ensemble des financements directs au gouvernement nicaraguayen dans les secteurs de la santé, de la formation professionnelle et du tourisme. Cependant, il est important de souligner qu'au niveau opérationnel, nous sommes en train de finaliser la construction d'un important hôpital dans le nord du pays.

Parallèlement, nous avons renforcé notre soutien à la société civile et aux organisations de défense des droits de l'homme, notamment en signant une nouvelle convention avec OXFAM en juillet 2018. La Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) participent également à ce soutien accru : les deux organisations observent de très près la situation des droits de l'homme au Nicaragua et contribuent de manière essentielle à l'évaluation des événements. Le gouvernement luxembourgeois a par ailleurs prêté main forte à la Croix-Rouge nicaraguayenne, une organisation qui s'est distinguée dans cette crise en particulier par le transport des blessés. Récemment, nous avons également accordé un million d'euros au soutien de la School-Feeding Initiative du Programme alimentaire mondial (PAM) dans deux régions vulnérables du pays.

Au **Salvador**, qui comme le Vietnam est un pays à revenu intermédiaire, nous avons également lancé un nouveau modèle de coopération qui prend en compte le progrès économique et social du pays. Ce modèle permet la mise en œuvre de projets innovants, plus particulièrement dans trois domaines : premièrement, l'appui à la politique sociale du gouvernement salvadorien ; deuxièmement, le soutien de la société civile à travers le Fonds d'appel à propositions, qui est géré par le gouvernement ; enfin, nous soutenons également la coopération Sud-Sud et triangulaire du Salvador avec d'autres pays d'Amérique latine. Au total, 35 projets de ce type ont été financés à ce jour, ce qui fait du Salvador un précurseur dans ce domaine en Amérique latine. Un exemple concret concerne la création d'un réseau régional d'auto-entrepreneuriat pour promouvoir les produits du terroir local.

Laissez-moi revenir en **Europe** et dire quelques mots sur l'engagement de l'aide au développement luxembourgeoise au **Kosovo**, le pays le plus jeune du continent européen. C'est en 1999 – après le conflit armé – que nous avons entamé notre action dans ce pays par une aide humanitaire ; aujourd'hui nous soutenons notre partenaire kosovar sur le chemin de son rapprochement avec l'Union européenne. Notre soutien concerne les domaines de la santé et de la formation professionnelle, le soutien aux petites et moyennes entreprises et à la société civile.

Last but not least, quelques mots sur le Proche et le Moyen-Orient. Bien que nous n'y ayons pas de présence physique, notre coopération y est malgré tout très active, notamment en **Palestine** et en **Afghanistan**.

Par le biais de la coopération multilatérale, la Coopération luxembourgeoise soutient ainsi l'**UNRWA** (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient), notre principal partenaire pour l'aide aux réfugiés palestiniens.

Le Luxembourg prolonge son soutien aux ONG locales de la société civile en Palestine dans les secteurs du développement rural, de la lutte contre la corruption et du soutien psychosocial aux personnes ayant gravement souffert du conflit.

Depuis 2011, la Coopération luxembourgeoise est également active en Afghanistan et au Tadjikistan, avec l'aide de la fondation allemande **PATRIIP** et en coopération avec la KfW (Kreditanstalt für

Wiederaufbau – Établissement de crédit pour la reconstruction) et le ministère des Affaires étrangères allemand. Dans ce contexte, le Luxembourg soutient une ONG danoise (Mission East), chargée d'amener l'eau courante dans les installations sanitaires de villages de montagne isolés, et ce des deux côtés de la frontière.

Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs,

Après avoir passé en revue les pays, j'aimerais regarder de plus près avec vous les secteurs dans lesquels nous concentrons nos investissements dans le cadre de la coopération bilatérale. Parmi ceux-ci, **l'éducation** et la **formation professionnelle** arrivent en tête avec 15%. En deuxième place figure la **santé** avec 10,5%. Arrivent ensuite la gouvernance et la société civile avec 8%, **l'agriculture** avec 7%, **l'eau** avec 6,8% et la finance inclusive avec 6%.

Dans ces secteurs, notre action a un net impact. À la suite d'une étude récente de l'Overseas Development Institute (ODI) de Londres<sup>6</sup>, le Luxembourg se classe au premier rang dans la catégorie « Aide non liée » (Principled Aid Index) et fait donc office de modèle aux côtés du Royaume-Uni, de la Suède, de l'Irlande, de la Norvège, du Canada et du Japon.

Pour les années à venir, je tiens à créer une perspective qui permette d'assurer la visibilité du Luxembourg en tant que partenaire certes petit, mais d'autant plus efficace et innovant, un partenaire que l'on veut avoir dans son équipe lorsqu'il s'agit de s'attaquer ensemble à des projets d'envergure.

La tendance actuelle va trop souvent dans le sens d'une aide beaucoup moins scrupuleuse, les donateurs étant surtout soucieux de s'assurer des avantages économiques et géopolitiques par ce biais. Hélas, le développement durable, le respect des principes élémentaires du droit et des droits de l'homme ou encore la protection du climat ne sont pas toujours au cœur de l'aide au développement.

Le Luxembourg se distingue notamment par l'apport d'une aide non liée et l'orientation sociale de celle-ci, et par le fait que cette aide met l'accent sur des problèmes qui peuvent uniquement être résolus par une approche globale, tels que la lutte contre les maladies infectieuses et le changement climatique.

Dans les années à venir, la consolidation de notre réputation internationale comme partenaire précieux et surtout sérieux figurera parmi nos priorités.

Quels secteurs considérons-nous comme prioritaires ?

#### **Éducation :**

L'éducation est et reste l'un de nos domaines prioritaires à l'avenir. Dans le monde, il y a environ 260 millions de jeunes et d'adultes qui ne savent ni lire ni écrire, dont près de deux tiers sont des femmes. Au moins 72 millions d'enfants en âge de fréquenter le primaire n'ont pas la possibilité d'aller à l'école. Or, nous savons tous que sans éducation, il n'y a pas de développement humain ni de progrès économique ni, a fortiori, de travail d'information.

---

<sup>6</sup> Source: <https://www.weforum.org/agenda/2019/04/principled-aid-donor-countries-that-give-most-2019>.

**Santé :**

La santé figure également parmi nos priorités.

L'objectif principal et la colonne vertébrale de notre action consiste à mettre en place un système de soins universel. Dans ce domaine nous venons ainsi de lancer la troisième phase de notre partenariat avec l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et l'Union européenne. La lutte contre les maladies infectieuses, en particulier le VIH/Sida, revêt également une grande importance pour la coopération luxembourgeoise. À ce titre, nous sommes surtout actifs en Afrique de l'Ouest, notamment par le biais du Plan de rattrapage en Afrique de l'Ouest et du Centre et de l'Initiative 90-90-90, au sein de laquelle le président de notre commission de la Chambre, Marc Angel – que je tiens à remercier ici – est très actif, tout comme la société civile.

**Genre :**

L'égalité des chances entre femmes et hommes fait partie intégrante des droits de l'homme ! Cette égalité est d'une importance primordiale pour le développement, ce qui explique que nous mettions l'accent sur ce point dans notre stratégie pour nous investir davantage dans le domaine de l'autonomie des femmes.

Selon l'ONU, plus de 740 millions de femmes travaillent dans l'économie informelle et n'ont pas accès à la protection sociale. Beaucoup d'entre elles vivent avec leurs familles dans des espaces confinés et dans des conditions d'hygiène déplorables. Grâce à nos projets, et surtout grâce au microcrédit, nous pouvons apporter une aide à l'autonomie qui leur permet de dégager un revenu pour elles et leur famille. Ces mesures, mais aussi de nombreuses autres initiatives sur le terrain, ont des répercussions positives immédiates sur la vie de leurs enfants, en leur permettant par exemple de fréquenter l'école.

**Finance et économie privée :**

Quelques mots sur notre travail dans les domaines de la microfinance et du secteur privé, qui sont des leviers importants pour le développement.

Depuis que la microfinance existe, le Luxembourg joue un rôle précurseur dans ce secteur. Notre coopération investit dans ce domaine important depuis plus de vingt ans, ce qui explique que l'écosystème de la finance inclusive au Luxembourg soit particulièrement dynamique.

Nous pouvons mettre à la disposition des personnes et des pays le savoir-faire et les technologies de notre place financière – des outils dont ils ne disposeraient pas sinon. Le secteur de la finance inclusive peut et doit être considéré comme fondement et partie intégrante du secteur plus vaste de la finance durable (*sustainable finance*) que le gouvernement contribue à mettre en place de manière proactive.

En novembre, nous aurons à nouveau l'honneur d'accueillir le monde de la microfinance au Luxembourg à l'occasion de la Semaine européenne de la microfinance. Le 10<sup>e</sup> Prix européen de la microfinance a pour thèmes le changement climatique et la résilience.

Ce 10<sup>e</sup> anniversaire sera probablement célébré au siège de la Banque européenne d'investissement (BEI). La présence de la BEI au Luxembourg a permis de nombreux échanges constructifs, et nous prévoyons de collaborer étroitement avec la banque dans les années à venir, que ce soit par le biais de l'assistance technique pour les institutions de microfinance en Afrique ou par celui de garanties innovantes permettant de débloquer des investissements dans les pays en développement. Nous souhaitons à l'avenir développer de manière stratégique notre coopération dans ces secteurs,

notamment dans les domaines où nous avons quelque chose à offrir aux pays en développement et où il est possible de mettre en œuvre des partenariats susceptibles d'être maintenus sans notre soutien financier. Ceci est possible, entre autres, grâce à notre coopération avec le secteur privé.

L'expertise et le dynamisme des acteurs privés, qu'il s'agisse d'entreprises bien établies ou de jeunes entrepreneurs, nous permettent d'innover et d'apporter un soutien plus important que ne le laisse croire la taille de notre pays. Dans un même temps, nous mobilisons ainsi des ressources pour les pays en développement, nous assurons le transfert des compétences et des technologies et nous créons des emplois et des recettes fiscales dans ces pays. Inversement, cela nous permet de nous rapprocher de notre objectif d'une croissance inclusive.

L'édition 2019 de la Business Partnership Facility, que j'ai inaugurée en avril avec le directeur de la Chambre de commerce, a permis de constater l'intérêt que suscite ce domaine car nous avons fait salle comble. Depuis, nous avons déjà cofinancé 17 projets dans les domaines de la fintech et de la santé en ligne, de la logistique, de l'économie circulaire et de l'éco-innovation.

### **Accès à la justice, droits de l'homme et état de droit :**

L'un des quatre axes principaux de notre stratégie – et certainement une priorité pour moi – concerne la gouvernance inclusive. Dès février, j'ai eu l'occasion de participer à une conférence à La Haye de la Task Force on Justice – une initiative de Pathfinders for Peaceful, Just and Inclusive Societies – organisée par le gouvernement néerlandais sur le sujet de l'accès à la justice. Sous le signe de l'ODD 16 – *Equal justice for all* –, cette initiative a pour ambition, par le biais d'une politique d'inclusion innovante et offensive, de promouvoir de manière beaucoup plus intensive le respect des droits de l'homme et l'élimination des nombreuses inégalités qui malheureusement continuent d'exister.

Au-delà de la nécessité d'ancrer les droits de l'homme dans les institutions, on oublie trop souvent que les droits ne servent que si l'on a la possibilité de les faire valoir de manière simple, accessible et sûre.

Je ne veux pas parler du recours collectif et de l'accès simplifié à nos propres instances juridictionnelles, mais du fait que selon les estimations avancées par ce groupe de travail, près de 2 milliards de personnes n'ont pas la possibilité de recourir à un système judiciaire digne de confiance, et que, pour cette raison, l'objectif d'une « justice pour tous » à l'horizon 2030 semble illusoire.

Je partage la conviction de mes collègues dont j'ai fait la connaissance à cette occasion, à savoir que ce problème devrait être au cœur de nos démarches et que l'ODD 16 fait figure à cet égard de parent pauvre.

La justice est un fondement sans lequel il n'existe pas de stabilité en termes de droits de l'homme ; c'est pourquoi je suivrai cette initiative avec beaucoup d'intérêt. Je suis convaincue que le Luxembourg, grâce à sa tradition institutionnelle et par le biais d'acteurs comme l'Université et d'autres instituts de recherche, pourra à l'avenir jouer un rôle plus important et devenir un partenaire précieux de cette *Task Force*, notamment en termes d'expertise.

### **Énergies renouvelables**

Outre l'eau, un secteur dans lequel nous avons acquis une grande expertise au fil des années, un autre domaine que je considère comme une priorité absolue est celui des énergies renouvelables. Celles-ci sont non seulement la clé du développement économique et social mondial, mais surtout un levier décisif pour le développement durable dans l'intérêt d'une politique climatique efficace. Le Luxembourg a de grandes ambitions et de nombreuses compétences dans ce domaine. C'est

pourquoi il nous importe à l'avenir de mettre davantage l'accent sur ce secteur au niveau de nos pays partenaires. D'une part, évidemment, en coopération directe avec nos collègues des ministères de l'Environnement et de l'Énergie, mais également avec nos entreprises privées, qui se sont distinguées sur ce terrain et qui sont certainement susceptibles de contribuer à notre visibilité internationale.

Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs,

Un autre aspect important de notre travail quotidien que j'aimerais souligner et qui est appelé à prendre une importance croissante dans les années à venir est l'**aide humanitaire**.

Avec l'aide au développement, elle est l'illustration concrète de notre solidarité internationale et un élément essentiel de notre politique étrangère. Nous sommes conscients de notre responsabilité dans un monde de plus en plus connecté et que ce que nous faisons dans des régions éloignées du Luxembourg est susceptible de contribuer à une plus grande stabilité chez nous.

Ce qui distingue le Luxembourg et les Luxembourgeois, c'est que les souffrances des habitants du Yémen, de la Syrie, de la République centrafricaine ou du Sahel ne les laissent pas indifférents.

Nous savons que l'aide humanitaire seule ne suffit pas à mettre fin aux conflits et aux catastrophes naturelles. Mais il est de notre devoir moral et humain de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les gens qui ont tout perdu recouvrent en partie leur dignité et trouvent un soutien pour reconstruire leur vie.

En même temps, au vu des crises récentes qui se prolongent sur plusieurs années, nous avons pris conscience de la nécessité de créer les conditions d'une meilleure complémentarité et transition entre l'aide humanitaire et l'aide au développement.

J'aimerais profiter de cette occasion pour souligner, outre le travail du Comité international de la Croix-Rouge et des agences humanitaires de l'ONU, celui des ONG luxembourgeoises actives dans des contextes de crise ou des régions sinistrées, où elles œuvrent pour faire respecter les principes humanitaires.

Vu la complexité et la durée croissante des crises humanitaires, je suis convaincue que nous devons plus que jamais recourir à des solutions innovantes dans les domaines technologique, logistique, numérique et financier si nous voulons être à la hauteur des défis internationaux.

Un exemple en ce sens que vous connaissez bien est Emergency.lu.

Grâce à Emergency.lu, nous disposons d'un savoir-faire unique en son genre dans le domaine de la communication. Je suis fière de savoir que cinq membres du groupe des chargés de missions humanitaires du CGDIS (Corps grand-ducal d'incendie et de secours) aient pu, avec nos systèmes satellitaires, fournir une aide pertinente aux équipes de secours et à la population locale après le cyclone Idai au Mozambique.

Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs,

Il existe de nombreux arguments en faveur d'un engagement fort en matière de politique de développement, que ce soit en Afrique ou dans d'autres régions :

Le Luxembourg n'est pas une île. Notre vie est très étroitement liée à celle des habitants d'autres pays et d'autres continents : nous dépendons des importations, consommons des marchandises venues des quatre coins du globe, voyageons dans le monde entier, gérons l'argent du reste du monde et notre économie est dépendante de la disponibilité de main-d'œuvre étrangère. Notre avenir en tant que petit pays dépend de la collaboration avec d'autres pays, car il est directement lié au destin d'individus et de territoires situés bien au-delà de nos frontières.

Les manques de perspectives, les catastrophes environnementales, le changement climatique, les conflits armés, les maladies et pandémies, auxquels s'ajoute l'explosion démographique dans certaines parties du monde, provoquent des flux migratoires massifs et des conflits armés et sont sources de pauvreté extrême. Cette pauvreté est à son tour un terroir fertile pour l'extrémisme et le terrorisme. Nous devons donc donner aux habitants des pays les moins avancés de nouvelles perspectives et, par-dessus tout, mettre en avant plus que jamais les droits de l'homme.

Nous sommes confrontés à des problèmes qui ne peuvent être résolus qu'au niveau mondial. Je voudrais saisir l'occasion pour m'exprimer de manière claire et nette en faveur du multilatéralisme. La tendance actuelle envers le nationalisme est contreproductive et profondément préoccupante.

Je suis convaincue que seul le travail en équipe et la complémentarité nous permettent de mener une bonne politique de développement, et je continue de partager le principe énoncé par Robert Schumann dans son discours sur la construction européenne en mai 1950, dans lequel il expliquait que la prospérité en Europe reposait sur la coopération économique, car je pense que cette dernière est aussi la clé du développement sur le continent africain.

Cette idée d'un projet européen commun, et c'est de cela dont je veux parler, dans le domaine de l'aide au développement fait que l'UE et ses États membres sont aujourd'hui le plus grand donateur au monde, avec environ 60% de l'APD. Que dans le contexte actuel, ce projet, au-delà de l'aspect purement économique, doive suivre une approche politique fondée sur la justice sociale et le développement durable est une évidence que nous nous sommes engagés à respecter dans le contexte des ODD.

Que le Luxembourg, avec sa tradition européenne et son expertise de longue date, puisse et doive devenir un moteur de ce projet, est à mes yeux une autre évidence. Nous ne sommes pas le plus grand acteur ou donateur, mais nous avons une voix neutre qui est entendue et qui peut jouer le rôle d'intermédiaire. Le taux relatif de notre aide au développement fait de nous un partenaire respecté qui peut jouer un rôle non négligeable au niveau international.

**L'accord de Cotonou**, c'est-à-dire l'accord de partenariat entre l'UE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), le plus important partenariat Nord-Sud au monde, touchera à son terme en février 2020.

Les négociations sur un futur accord ont été lancées en septembre 2018 avec pour objectif la signature d'un nouveau traité au second semestre de cette année.

Le Luxembourg s'engage et continuera de s'engager aux côtés des pays qui partagent nos valeurs dans les domaines de la coopération au développement, du renforcement de la société civile, du genre, de la santé sexuelle et reproductive – et des droits en la matière –, de la protection des enfants migrants non accompagnés, de l'agriculture, de la formation professionnelle, de l'utilisation des technologies modernes de l'information et de la communication dans le cadre de la coopération au développement, et de la microfinance.

Pour faire face aux nouveaux défis, l'Europe a lancé un **nouvel instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVDCI)** qui intègre 10 outils actuels pour l'action extérieure en une seule entité. Cette architecture simplifiée doit accroître la transparence et la flexibilité en offrant un éventail d'options politiques plus large permettant de mieux représenter les priorités politiques de l'Union et de réagir plus rapidement aux nouveaux développements à l'échelle du globe.

Au cours des négociations, le Luxembourg n'a cessé de souligner que le financement de l'aide au développement, en particulier en Afrique, doit être augmenté si nous voulons être à la hauteur des ambitions du partenariat entre l'Europe et l'Afrique. Dans ce contexte, le Luxembourg demande que les efforts dans le domaine de la lutte contre la pauvreté ne soient pas mis en cause par de nouveaux instruments ni remplacés par d'autres priorités. Le Luxembourg milite également pour que les États membres et le Parlement européen soient associés aux décisions et qu'à l'avenir la Commission ne puisse plus décider seule des activités qui seront financées.

Mesdames et messieurs,

Un autre point qui me tient à cœur est la **transparence** et la **redevabilité**. C'est pourquoi nous souhaitons, dans les meilleurs délais, rejoindre l'« IITA » (Initiative internationale pour la transparence de l'aide), synonyme d'une politique de développement plus ouverte et plus transparente.

Pour mettre en place une collaboration efficace et évaluer l'impact de la politique de développement, il faut pouvoir se faire une image à la fois globale et plus précise de la situation sur le terrain (en d'autres termes, savoir qui s'engage où et avec quels moyens). Pour cela, il s'agit de définir des normes communes et transparentes, qui sont réclamées et fixées par l'IITA. Ce matin, j'ai diffusé le témoignage « *Why is it important ?* » via Twitter.

À l'heure actuelle, le Luxembourg fait partie des pays qui n'ont pas encore mis en œuvre l'initiative IITA. Cette situation est appelée à changer dans un proche avenir, de sorte que nous serons en mesure de traiter et de publier toutes nos données dans ce format.

Mais à elle seule, la transparence des chiffres ne suffit pas. La transparence n'est jamais qu'un outil visant à optimiser l'action grâce à une meilleure analyse et une efficacité accrue dans la gestion quotidienne.

Au bout du compte, la **qualité et l'efficacité** de l'aide sont tout aussi importantes que la quantité de l'aide. En tant que ministre de la Coopération, je me dois d'utiliser les fonds publics de manière aussi efficiente et efficace que possible.

L'efficacité est également un sujet important pour l'UE :

Selon les estimations de la Commission, une meilleure coordination entre les États membres permettrait d'économiser jusqu'à 6 milliards d'euros, qui pourraient dès lors être réinvestis dans d'autres projets d'aide au développement de première importance.

Ma priorité consiste à évaluer dans les meilleurs délais nos Programmes indicatifs de coopération et à identifier les potentiels d'optimisation grâce à une mise en réseau plus étroite avec nos partenaires européens. En collaboration avec nos partenaires, nous devons analyser sans ménagement ce qui fonctionne, mais surtout – et c'est très important – ce qui ne fonctionne pas.

Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs,

Je ne peux pas terminer mon discours sans parler d'un autre partenaire éminemment important : nos ONG. Avec près de 16% de nos APD, elles font partie intégrante de l'aide au développement. Les ONG ont par ailleurs participé activement à la formulation de notre nouvelle stratégie au cours d'un processus participatif.

Les ONG travaillent sur le terrain, au plus près des bénéficiaires. Elles sont souvent précurseurs en termes de concepts intégrés. Dans certaines ONG, les volets « changement climatique », « droits de l'homme » et « développement » sont ainsi reliés entre eux de manière cohérente. L'approche « *grassroots* » se conjugue ainsi avec les grandes priorités politiques. En outre, le paysage des ONG au Luxembourg se signale par un grand nombre de volontaires. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier chaleureusement ces volontaires qui, jour après jour, ici et sur le terrain, s'engagent pour un monde meilleur et plus responsable.

L'année dernière, nous avons signé les premiers accords-cadres et projets avec les nouveaux taux de 60% / 80%, et la modalité de l'appel à projets s'est imposée. Ce fut un long chemin pour arriver à ce stade, un chemin qui n'a pas toujours été facile pour les ONG, mais nous voyons d'ores et déjà les premiers résultats.

Avec le Cercle de coopération des ONG, qui fêtera son 40<sup>e</sup> anniversaire cette année, nous travaillons par ailleurs sur l'efficacité de leurs actions. Le Cercle offre un espace où les ONG peuvent se rencontrer pour échanger et développer des solutions communes. Ces synergies sont importantes, et j'encourage toutes les ONG à participer à cette mise en réseau, à partager leurs idées et à les concrétiser par des projets sur le terrain. Ce décloisonnement est aussi très important pour la visibilité du secteur ici au Luxembourg.

Mesdames et messieurs,

J'en arrive au dernier point, qui est aussi pour moi le plus important, que je souhaite aborder aujourd'hui :

Au-delà de tous les efforts déployés par la communauté internationale au cours des dernières décennies, il devient de plus en plus évident que la politique de développement classique a atteint ses limites et risque de devenir à terme un véritable travail de Sisyphe. Les défis ne deviennent pas plus petits, bien au contraire, et il est donc urgent de repenser notre manière de faire et d'exploiter pleinement le potentiel de la transformation numérique et des nouvelles technologies et de les mettre au service d'une politique de développement innovante et durable.

Depuis ma récente prise de fonction, c'est ainsi la visite à Munich de l'*Innovation Accelerator* du Programme alimentaire mondial qui m'a le plus inspirée, voire rendue optimiste. Il s'agit d'un projet que nous soutenons fortement depuis l'année dernière et qui offre une plate-forme pour les approches innovantes en facilitant les coopérations entre entreprises, ONG, organismes publics et, surtout, jeunes gens et start-ups, avec pour objectif d'ouvrir des voies nouvelles dans la lutte contre la faim dans le monde.

Je suis intimement convaincue que c'est la créativité humaine qui nous permettra de dégager de nouvelles connaissances et solutions, et que nous ne vaincrons que si nous créons les conditions nécessaires pour encourager et libérer cette créativité, en particulier chez les jeunes.



Dans ce domaine, je pense que le Luxembourg peut apporter une contribution précieuse, car nous sommes d'ores et déjà reconnus internationalement comme une *digital nation* et disposons d'un vaste réseau d'acteurs dans tous les domaines qui n'attendent que de pouvoir travailler en ce sens et d'exporter leur savoir-faire bien au-delà de nos frontières.

Même si l'envie me prend de continuer et de vous parler encore quelques heures pour évoquer les exemples d'approches innovantes qui ont été rendues possibles en partie grâce à nos financements, je suis bien consciente que mon temps d'intervention est compté. Je me contenterai donc de conclure en vous apprenant que pas plus tard que hier, j'ai signé un appel commun adressé à la Commission européenne, lancé en 2015 – c'est-à-dire sous notre présidence – par plusieurs États membres sous le titre prometteur de « Digital4Development » et qui constitue un véritable plaidoyer en faveur d'un soutien accru dans ce sens.

Cette initiative regroupe aujourd'hui 14 signataires et a trouvé une forte résonance ces dernières années. Je me réjouis donc particulièrement de pouvoir assurer à notre pays une grande visibilité dans ce contexte tout en étant confiante que notre travail dans ce domaine sera couronné de succès.

Cependant, les technologies modernes et l'innovation ne sont pas seulement des instruments qui nous aident à trouver des solutions pour atteindre notre objectif, qui est d'éradiquer la pauvreté et de rendre l'aide humanitaire plus efficace, mais ils constituent également un vecteur important pour nos valeurs et pour communiquer à nos jeunes concitoyens les valeurs défendues par la coopération.

Je pense bien sûr tout particulièrement aux élèves et aux étudiants ; c'est pourquoi je m'apprête à lancer pour la première fois cette année, en marge des traditionnelles Assises de la Coopération qui auront lieu en décembre, un *tech challenge* sur le thème « She is equal », afin que, au-delà de nos interlocuteurs traditionnels – c'est-à-dire la Chambre et les ONG –, nous puissions intégrer de manière plus consciente les points de vue des jeunes générations.

Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs,

Oui : « Le Zolverknapp n'est pas le mont Parnasse ». Voilà ce que démontrait ici même avec une grande pertinence mon collègue André Bauler il y a quelques semaines de cela, lors de la présentation du rapport budgétaire. En préparant cette première déclaration, j'ai souvent repensé à cette image.

Pour ma part, au cours de ces quelques mois, j'ai acquis la certitude que nous ne devrions jamais nous sous-estimer et que les grands changements sont souvent causés par de petits gestes. Chacun d'entre nous compte, et chacun d'entre nous peut faire la différence !

Encore une fois, un grand merci aux nombreuses personnes qui par leur engagement donnent vie à l'aide au développement luxembourgeoise.

Merci à tous et toutes pour votre attention.